



Commune de Hunspach



ABC

Atlas de la BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Lexique



Avifaune

Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hygrophile

Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome

Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

Edito

La biodiversité est en crise... la préservation du vivant est devenue une urgence dans nos territoires !

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé un vaste projet permettant d'améliorer nos connaissances locales en matière de biodiversité : « Les atlas de la biodiversité communale ». Pendant plus de 3 ans, des experts ont été missionnés pour réaliser des cartographies des milieux naturels et des inventaires faunistiques et floristique sur 21 communes Bas-rhinoises et Mosellanes des Vosges du Nord.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous adresser cette synthèse « grand public » qui vous permettra, en seulement quelques pages, de mieux appréhender la richesse de votre patrimoine naturel communal. Ce document permet également d'attirer votre attention sur la fragilité de certaines espèces et de certains habitats que nous devons collectivement essayer de préserver. Vous le savez, nos paysages évoluent vite, notre climat s'emballe et parallèlement la biodiversité s'effondre un peu partout dans le monde. A l'heure actuelle, plus de 40 000 espèces animales ou végétales sont menacées sur la planète selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (un réseau de plus de 10 000 experts à travers le monde).

La France figure malheureusement parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1 983 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer. Cela concerne 1 espèce d'oiseaux sur 3, 1 espèce d'amphibiens sur 4, 1 espèce de poissons sur 5 et 1 espèce de mammifères sur 7.

Les atlas de la biodiversité communale ont pour objectifs de nous rendre attentif à notre biodiversité du quotidien et permettent d'avoir accès à des données récentes et précises à l'amont de nos prises de décision. Cette connaissance nouvelle nous oblige et doit être mises à profit pour pleinement intégrer la question de la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux et intercommunaux.

Le présent document marque la fin d'une étape mais annonce le début d'une autre aventure collective. En effet, nous souhaitons aider les communes volontaires à passer à l'action en vous aidant à définir un programme citoyen de préservation de la biodiversité et des paysages. La méthode que nous vous proposons est simple, il suffit de composer un groupe de travail avec des citoyens motivés et d'identifier de manière collective quelques projets concrets permettant la préservation et la reconquête de la biodiversité à l'échelle de votre ban communal. Les actions possibles sont multiples : maîtrise foncière ou d'usage, mise en place de modalités de gestion écologique des dépendances vertes, chantiers participatifs de plantation de haies ou de vergers, travaux de restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer, étudier avec vous les actions prioritaires qu'il conviendrait de mettre en œuvre suite au diagnostic ABC et vous guider dans la recherche d'éventuels financements pour faciliter la mise en place de vos actions.

Je ne doute pas que ce sujet saura vous mobiliser...les générations futures comptent sur nous !



©N. De.Faveri

Comité de rédaction

Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa Mengus
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Partenaires & prestataires

La région Grand Est
L'Office français de la biodiversité
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2022
Photographie de couverture : E. Wilhelmy

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC



©B. Salmanski

Michael WEBER
Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :

Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr

Informations générales



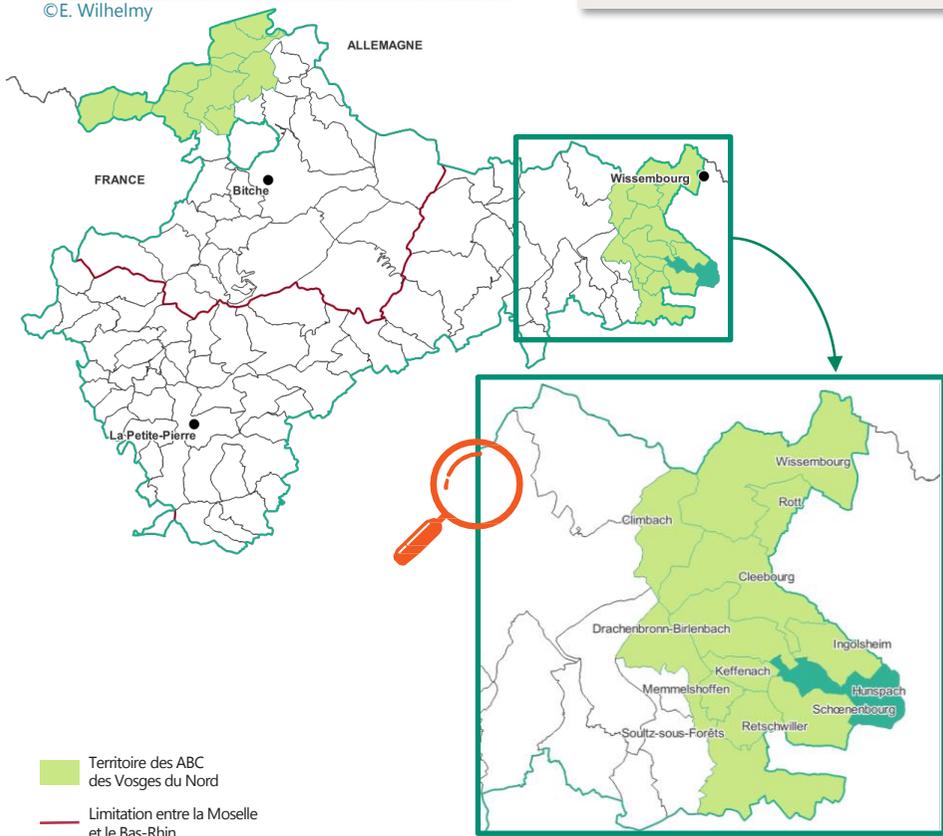
© E. Wilhelmy

COMMUNE DE HUNSPACH

 67250 / BAS-RHIN

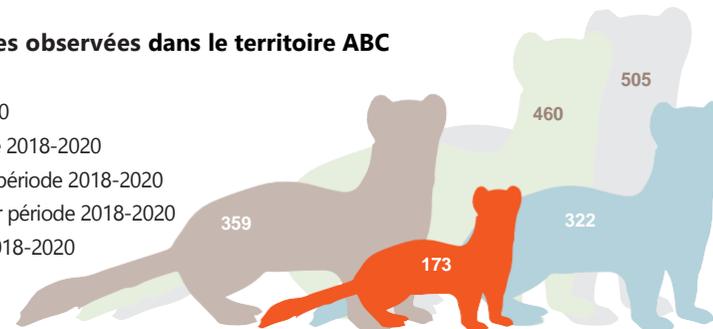
 SURFACE / 548 HECTARES

 655 HABITANTS



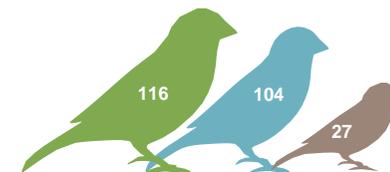
Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

-  Territoire ABC depuis 1900
-  Territoire ABC sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
-  Commune sur période 2018-2020



Progression de la connaissance

-  Nouvelles espèces non mentionnées avant les ABC
-  déjà connues et ré-observées
-  non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 :

 1277 données

Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :

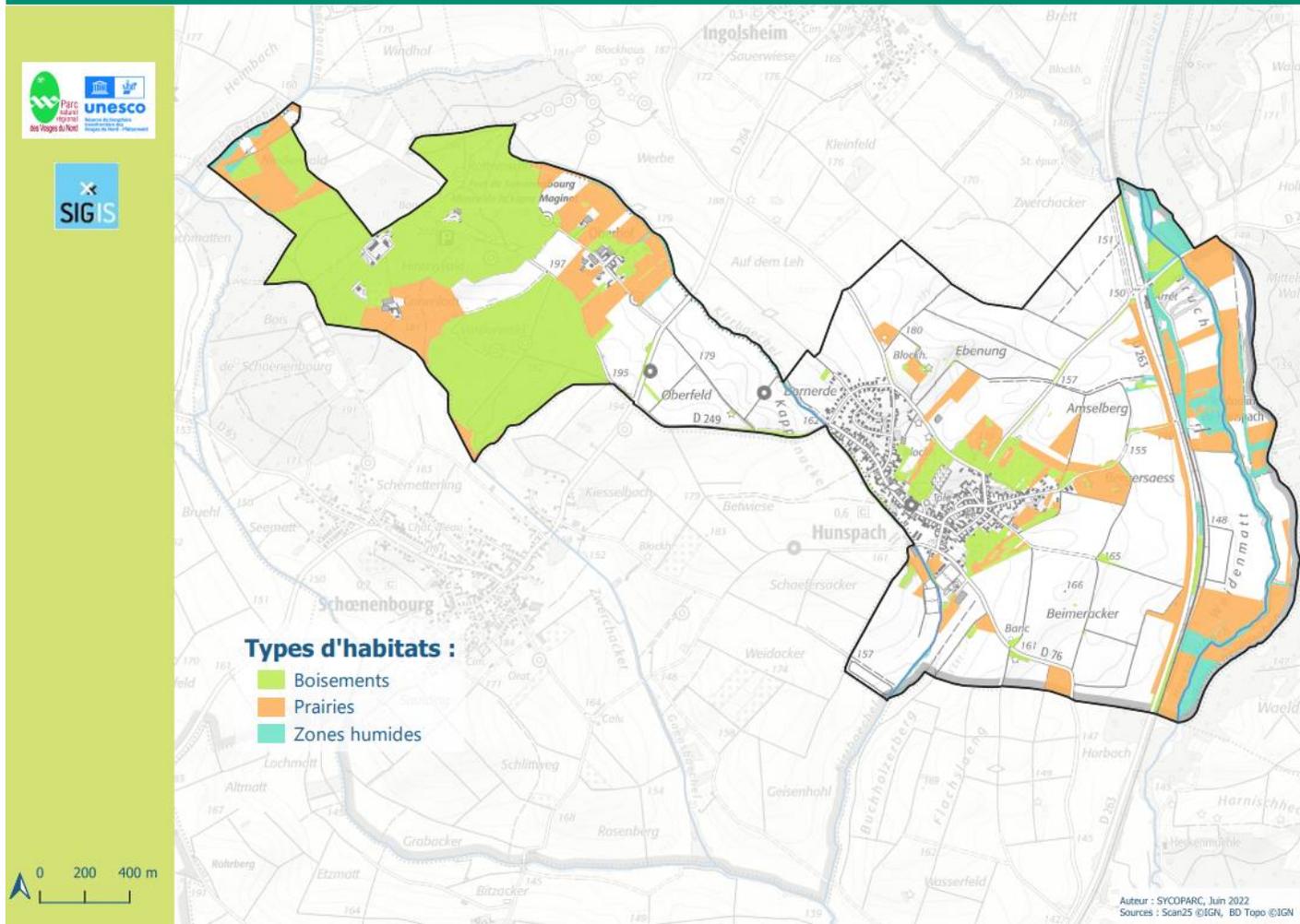
 576 données

Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

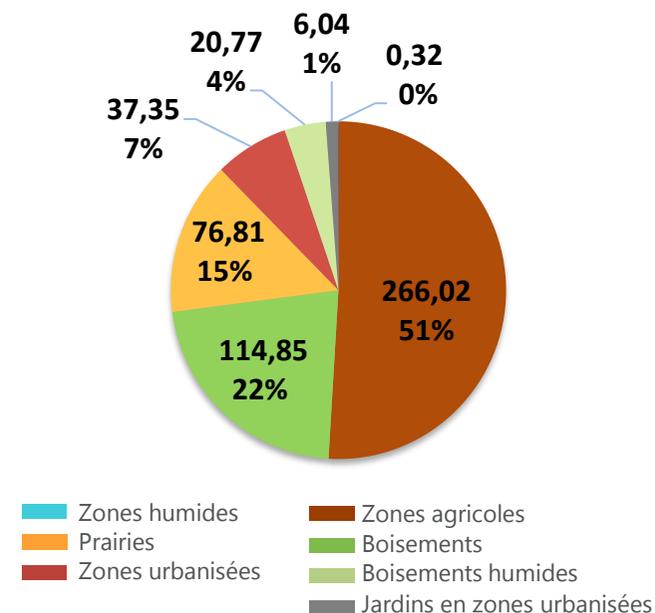
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Occupation du sol et habitats naturels

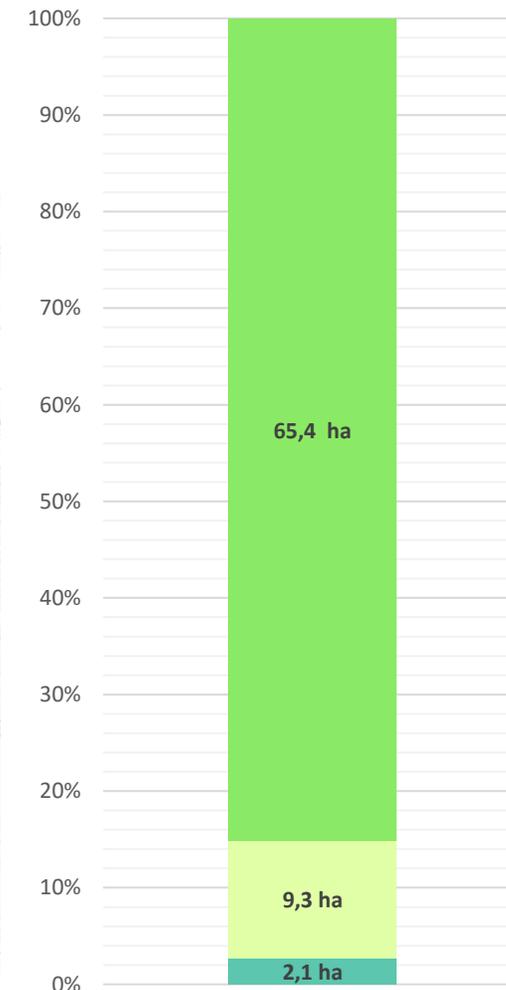
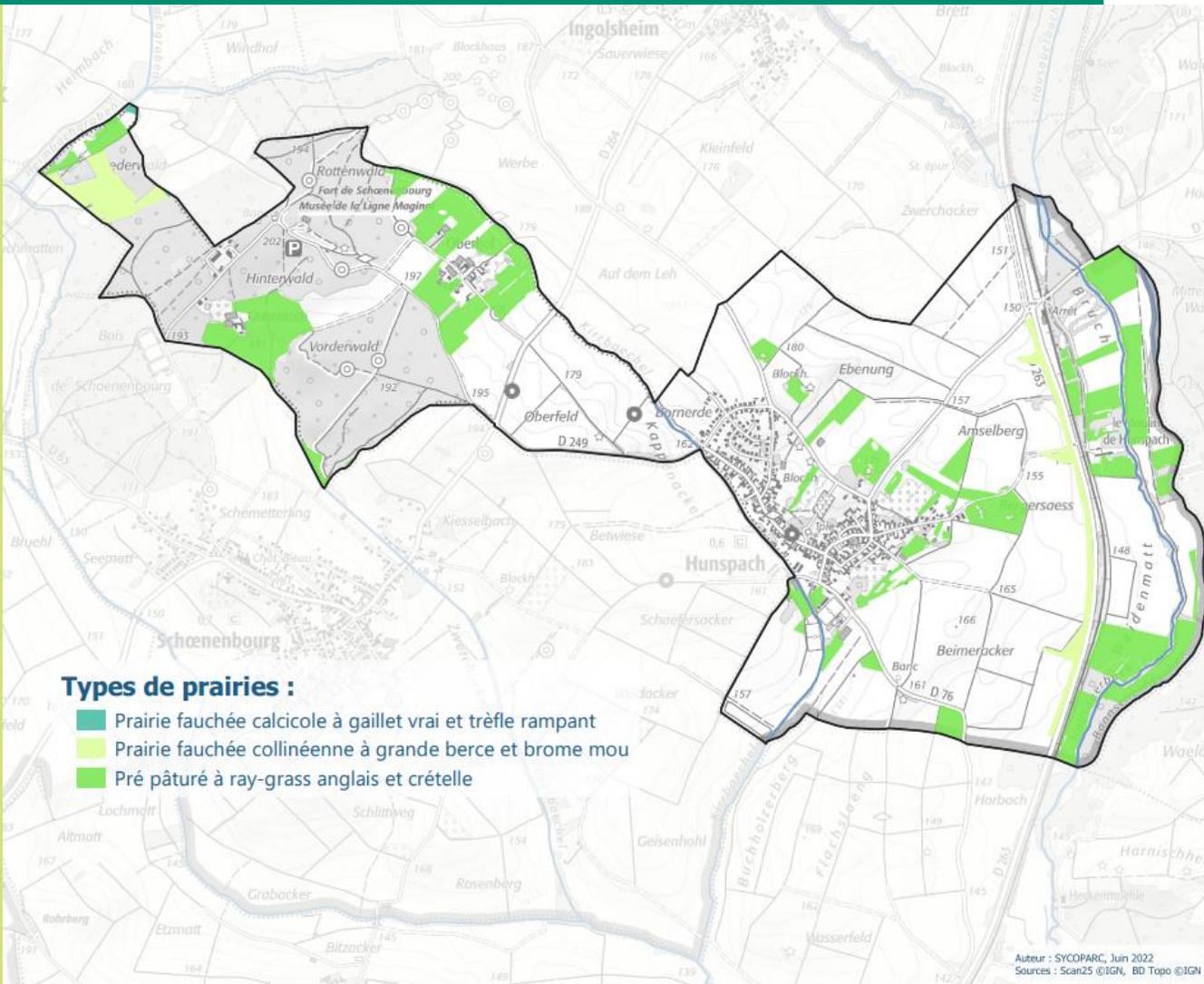
Les habitats naturels



OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE HUNSPACH



Les prairies de Hunspach

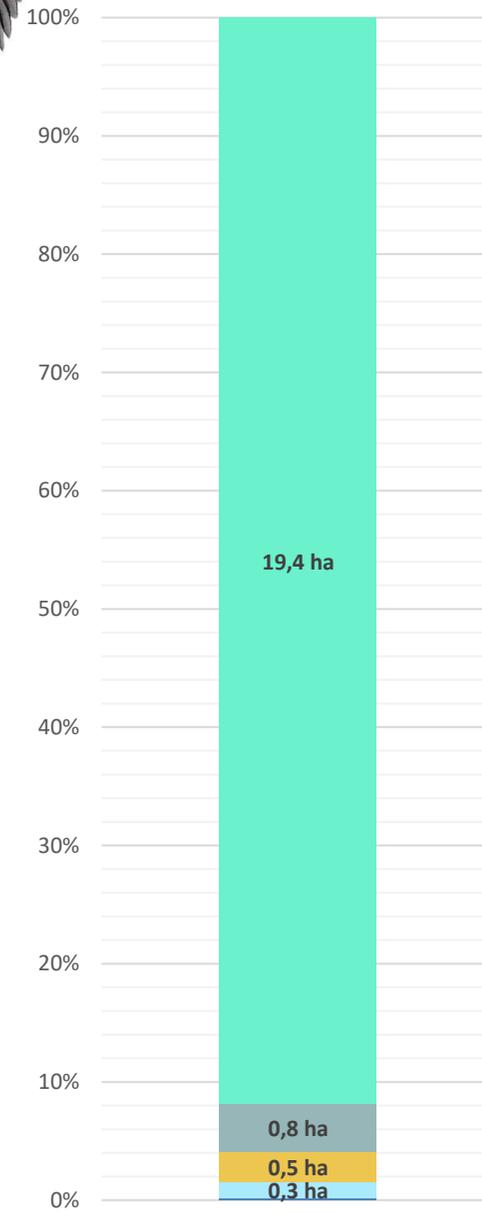
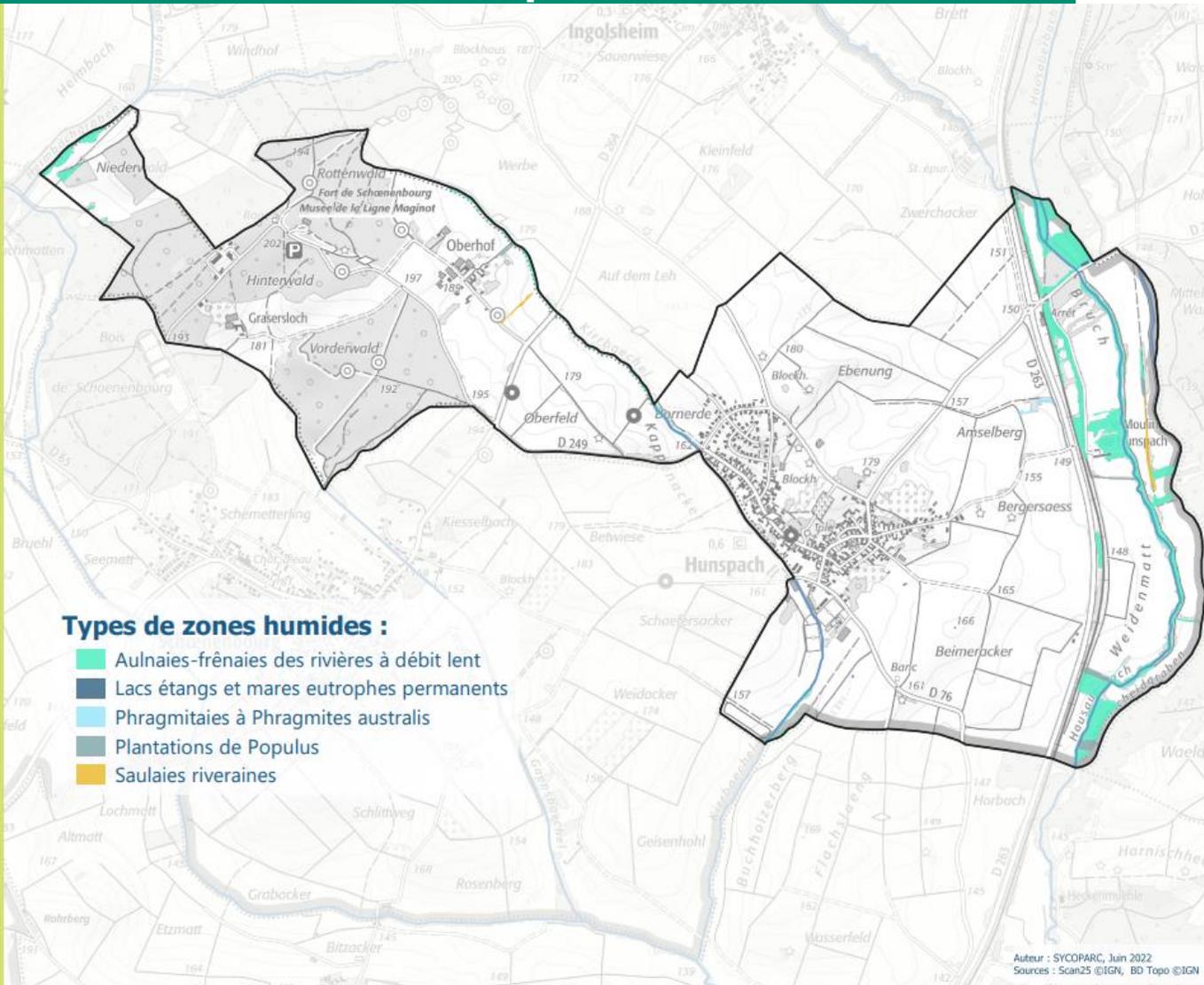


©N. De Faveri



©N. De Faveri

Les zones humides de Hunspach

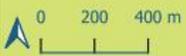
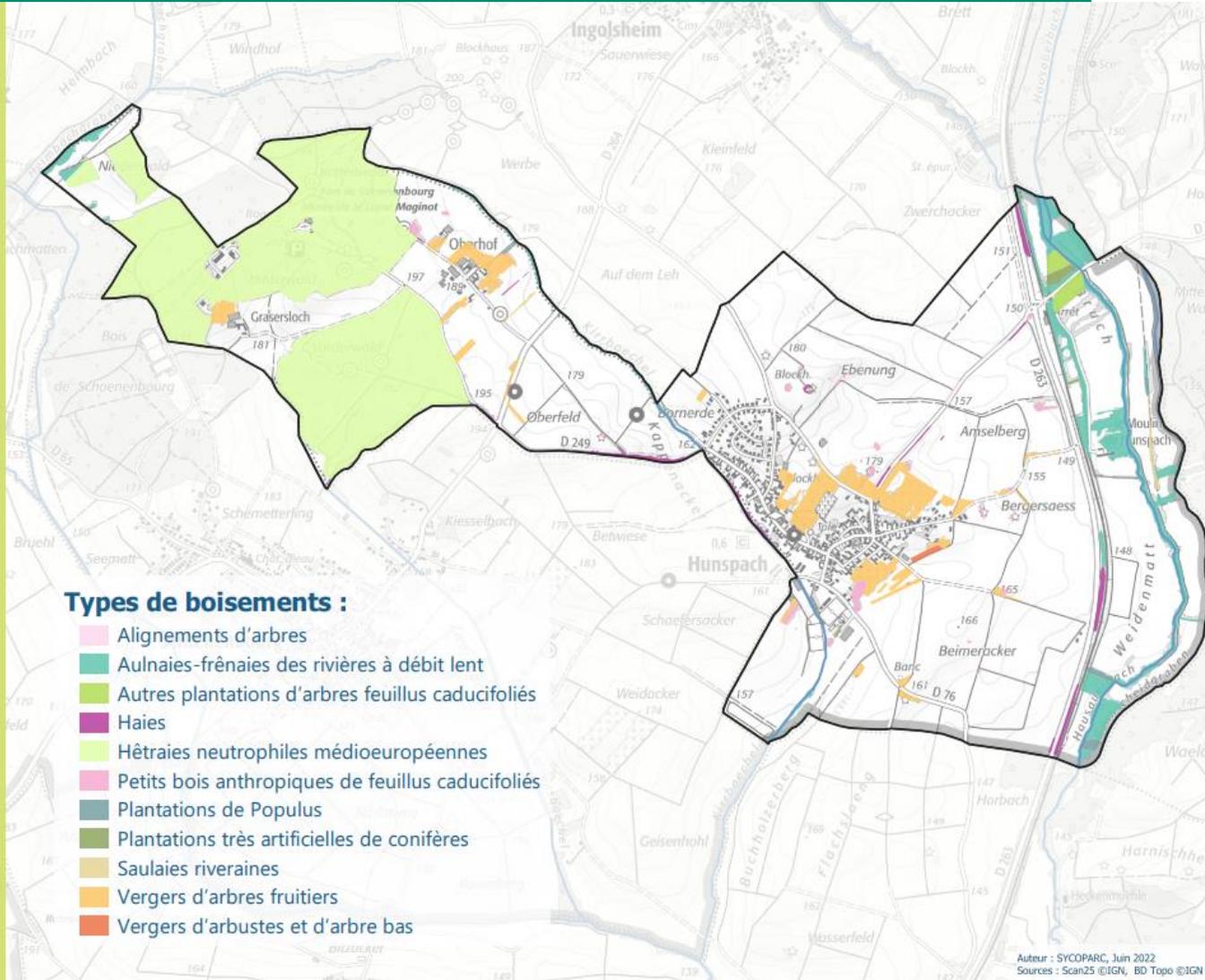


Auteur : SYCOPARC, Juin 2022
Sources : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN

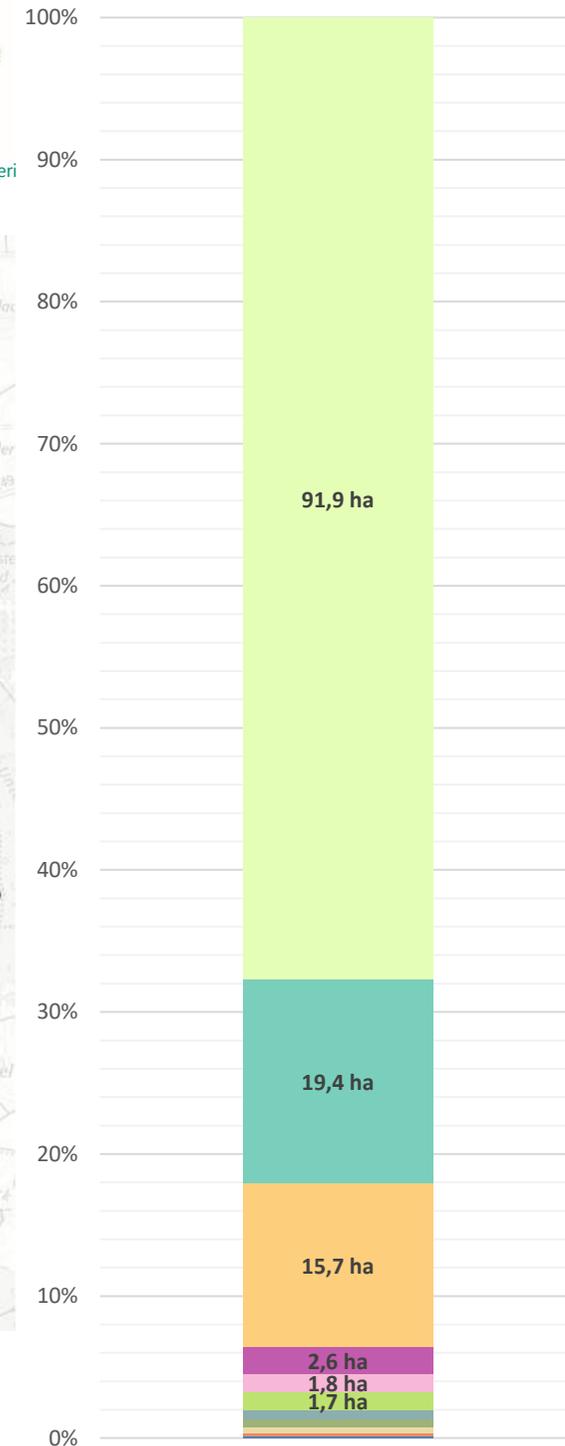


©N. De Faveri

Les boisements de Hunspach



Auteur : SYCOPARC, Juin 2022
Sources : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN



Synthèse des habitats naturels d'intérêts

Classé parmi les plus beaux villages de France, le patrimoine architectural de la commune est de très grande qualité. En ce qui concerne le patrimoine naturel et l'accueil de la biodiversité, la commune présente malheureusement un fort potentiel d'amélioration.

Les habitats naturels sont globalement très transformés. Les terres labourables représentent 55% de la surface du ban communal et en parallèle, les prairies ne représentent aujourd'hui que 11%. La plupart des prairies permanentes sont pâturées et très fertilisées, elle abrite une très faible biodiversité. Les prairies de fauche collinéenne à grande berce et brome mou sont un peu plus diversifiées, mais restent globalement peu riches en fleurs et donc peu favorables aux pollinisateurs de manière générale et aux papillons en particulier.

Les zones humides de Hunsbach sont majoritairement composées des ripisylves du Hausauerbach et du Bannscheidgraben et de toutes petites roselières qui se maintiennent au bord des fossés et ruisseaux.

Les milieux naturels les plus intéressants demeurent :

- Les forêts du Vorderwald et du Rottenwald, il s'agit de hêtraies à aspérule des bois. Elles couvrent près de 25 % du ban communal.
- La ceinture de verger haute-tige qui se situe autour du centre ancien. Elle abrite la chouette chevêche, le torcol et quelques autres espèces cavernicoles grâce à l'existence de vieux arbres creux et de quelques arbres morts.

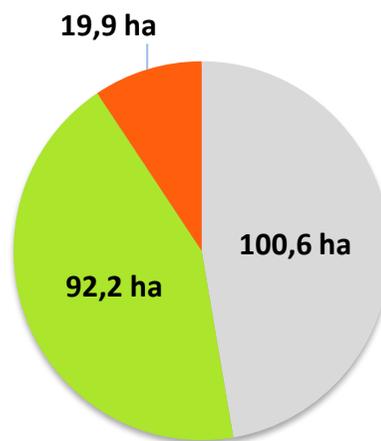
Il n'existe pas de véritables corridors écologiques permettant de relier la partie Ouest de la commune plutôt forestière et la partie Est plus humide où se concentrent les dernières prairies.



©R. Moratin

haie champêtre

ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



©R. Moratin

Zones humides en milieu agricole



©N. De Faveri

ABC INFOS GÉNÉRALES

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

Quelques éléments sur la flore *

Les prairies présentes sur le ban communal de Hunspach abritent une faible diversité floristique globale et très peu d'espèces ayant un véritable intérêt patrimonial (rares et/ou protégées).

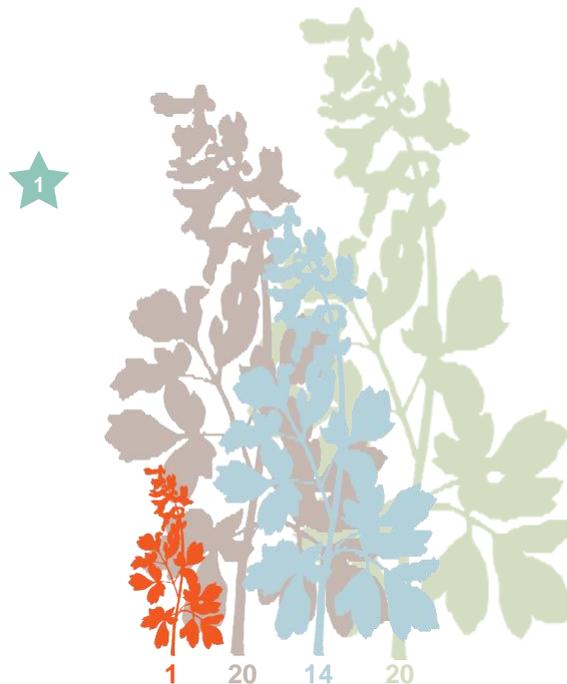
Selon les relevés botaniques effectués, il n'a été décelé que la présence de la Grande sanguisorbe.

Relevés botaniques et espèces par milieu :

La commune a fait l'objet de 9 relevés phytosociologiques répartis uniquement en prairies.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieu		Nombre d'espèce présent dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	9	64
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



Détail des espèces par groupe :  Total général  Total Alsace  Total Moselle  Total Commune

Intérêt patrimonial :  Intérêt majeur  Intérêt fort  Intérêt modéré

ABC INFOS GÉNÉRALES

205 relevés phyto

→ 119 en Moselle

→ 86 en Bas-Rhin

29 espèces remarquables identifiées



ZOOM sur la Grande sanguisorbe

Retrouvée au niveau des prairies humides en bord de ruisseau, la grande pimprenelle de son autre nom, est une plante particulièrement intéressante pour deux espèces de papillons devenus très rares : l'azuré des paluds et de l'azuré de la sanguisorbe. Le cycle de reproduction de ces deux espèces est particulièrement complexe et entièrement dépendant de la présence de cette fleur. En effet, les femelles d'azuré pondent leurs œufs sur les inflorescences de la Grande Sanguisorbe vers la fin juillet et les jeunes chenilles s'en nourrissent exclusivement pendant les premières semaines de leur développement. Ensuite, la chenille se laisse tomber au sol et attend d'être prise en charge par une fourmi du genre *Myrmica* qui reconnaîtra son odeur et l'emportera dans sa fourmilière. La chenille poursuivra son développement à l'abri des prédateurs et en se nourrissant des larves de fourmis. En contrepartie, elle sécrètera un liquide sucré dont les fourmis raffolent.

D'autre part, les rhizomes de la sanguisorbe possèdent une concentration élevée en tanins. Elle est ainsi réputée pour avoir des propriétés médicinales, elle aurait la faculté d'être antivirale, carminative et anti-diarrhéique.



©N. De Faveri

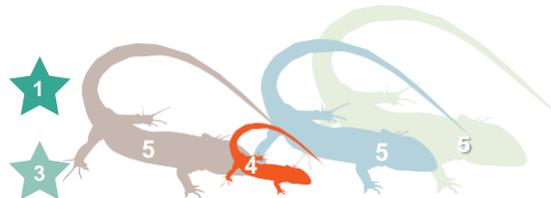
* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.

Synthèse de la faune

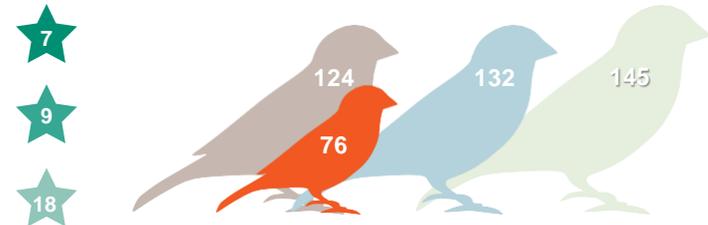
GRUPE AMPHIBIENS



GRUPE REPTILES



GRUPE OISEAUX



Zoom sur la Grenouille agile

Habitante des formations boisées et des fourrés, elle est aussi présente au niveau des zones humides et des prairies. Les œufs sont pondus sur de la végétation herbacée dans des mares bien oxygénées. Elle effectue une migration automnale fin octobre et hiverne à terre, en restant proche de son site de reproduction.



©B. hart

Zoom sur le Lézard des murailles

C'est une espèce relativement abondante en France. Il est fréquemment observé dès le mois de mars, souvent posé à la recherche d'une exposition directe au soleil lorsque la température dépasse les 10°C. Agile et vif, il ira se cacher dans un abri à la moindre perturbation. En période de reproduction, les mâles s'exercent à de violents combats. Espèce ovipare, la femelle pond 5 à 10 œufs dans un trou qu'elle creuse dans le sol.



©B. hart

Zoom sur la Pie-grièche écorcheur

Espèce la plus commune de pie-grièche, vous ne la verrez qu'à partir du mois de mai, car c'est une espèce migratrice. Deux conditions sont nécessaires pour qu'elle puisse s'installer : la présence de buissons ou d'arbustes touffus et en général épineux pour y cacher son nid et un environnement présentant une mosaïque de milieux ouverts riches en insectes afin qu'elle puisse y chasser (pelouses, prairies, marais).



©C. Stenger

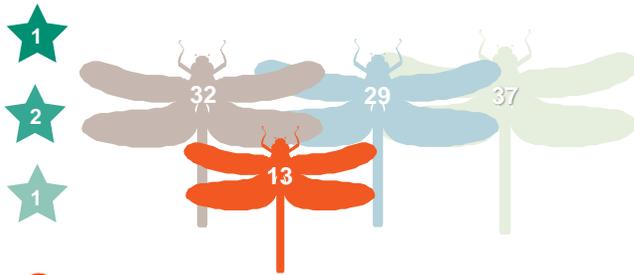
Zoom sur le Faucon hobereau

Le faucon hobereau est un véritable acrobate aérien, il survole les étangs ou les zones ouvertes pour chasser des libellules et des oiseaux comme des hirondelles grâce à sa rapidité et son incroyable agilité. Il niche la plupart du temps sur de grands arbres en lisière de forêt et non loin des zones humides. Parfois également dans les îlots de vieillissement. Le Faucon hobereau ne construit pas de nid, mais il modifie l'intérieur d'un nid récupéré à une autre espèce. La femelle y formera un creux pour y déposer les œufs.



©Pixabay

GROUPE ODONATES



 **Zoom sur l'Agrion de Mercure**

Cette libellule a une reproduction particulière : le mâle maintient la femelle par le prothorax au cours de l'accouplement et l'accompagne au cours de la ponte. La femelle pénètre dans l'eau, parfois jusqu'à l'immersion totale, afin de pondre dans les tiges de plantes aquatiques. Les œufs sont ainsi protégés d'un éventuel assèchement. Le mâle peut alors se détacher, mais surveillant toujours sur sa partenaire et vole à proximité. La période de vol de l'Agrion de Mercure s'étend de mai à août.

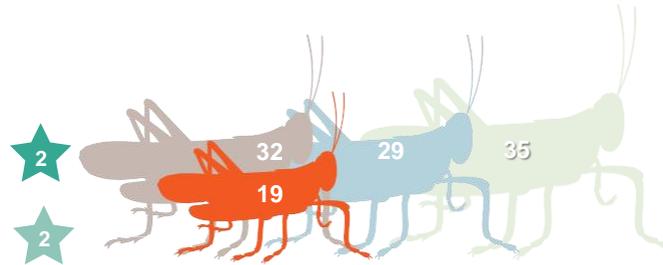
Il affectionne particulièrement les cours d'eau plutôt lents, ensoleillés et présentant une forte végétation aquatique.

Les facteurs qui limitent son développement sont la pollution chimique des eaux, le drainage, l'artificialisation des berges, le faucardage et le curage des fossés et ruisseaux.



©T. Durr

GROUPE ORTHOPTÈRES



 **Zoom sur la Decticelle chagrinée**

D'une teinte grise brunâtre, cette sauterelle apprécie les pelouses sèches et les friches herbacées au sol en partie dénudé (anciennes carrières par exemples).

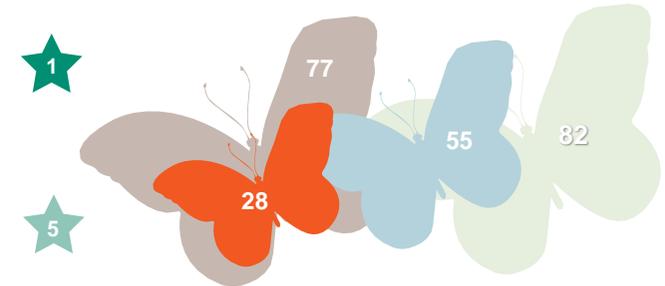
La Decticelle chagrinée échappe à ses prédateurs par de longs sauts et se camoufle dans la végétation haute comme les buissons. Ils lui servent également d'abri pendant les périodes les plus chaudes de la journée.

La femelle pond environ 200 œufs dans sa vie, elle dépose les œufs dans la litière, sur le sol, la mousse ou les tiges sèches.



©S. Lethuillier

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



 **Zoom sur le Cuivré des marais**

Cette espèce effectue deux générations d'adultes au cours de l'année : une de fin mai à mi-juin et une autre de fin juillet à août. Chaque génération est observable durant 4 à 6 semaines. Il vous sera plus facile de l'observer au cours de l'été, car les effectifs de la deuxième génération sont souvent plus importants.

Cette espèce hygrophile a une préférence pour les prairies humides fauchées, les bords de ruisseaux et les pâtures. Les œufs sont pondus sur des plantes hôtes spécifiques de la famille des patiences ou rumex. Les chenilles peuvent se développer sur *Rumex crispus*, *Rumex aquaticus* ou *Rumex obtusifolius*.

Après son éclosion, la chenille y restera 25 jours en moyenne, se nourrissant des limbes foliaires de l'oseille. Elle poursuit sa diapause hivernale en s'enroulant dans une feuille morte de l'oseille, elles peuvent résister à plusieurs semaines d'inondation.



©T. Durr

GROUPE MOLLUSQUES



GROUPE GASTÉROPODES

GROUPE BIVALVES

Zoom sur la Planorbine des fontaines

La planorbine est très semblable à toutes les autres planorbes, à la différence qu'elle va conserver une petite taille toute sa vie (< 5 mm). Elle fait partie du groupe des escargots pulmonés, elle a cependant perdu cet organe avec l'évolution. Elle récupère l'oxygène directement au niveau de sa peau. Elle possède une coquille translucide blanchâtre ou jaune pâle.



©T. Durr

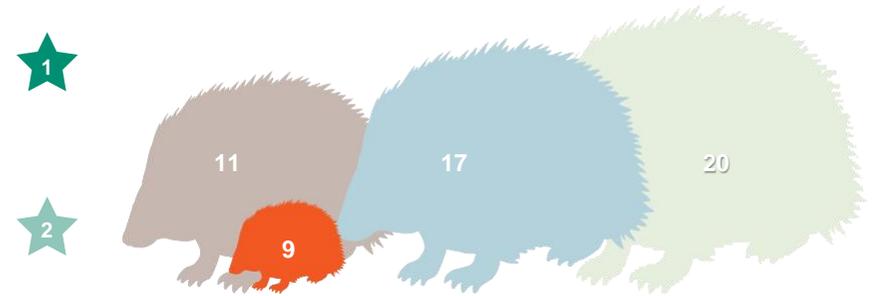
Zoom sur la Mulette épaisse

C'est une espèce inféodée aux cours d'eau. Son cycle biologique passe par une phase larvaire (la glochidie) qui a besoin de se fixer aux branchies d'un poisson hôte pour poursuivre une fois libérée dans l'eau. Elles vivent quelques semaines en tant que parasites puis la larve se détachera du poisson, pour se laisser tomber sur le fond de la rivière. Les juvéniles s'enfouissent dans le lit de la rivière et y restent jusqu'à leur maturité sexuelle. Une fois adultes, les individus remontent à la surface du substrat.



©T. Durr

GROUPE MAMMIFÈRES



Zoom sur le Putois d'Europe

Comme les autres Mustélidés, le putois d'Europe possède un corps fin et long avec de courtes pattes. Essentiellement nocturne, il est furtif lors de ses actions et souvent rencontré en forêt et au bord des étangs. Ce dernier est un bon nageur, mais à l'inverse de la martre et la fouine, il n'excelle pas dans le franchissement d'obstacles.

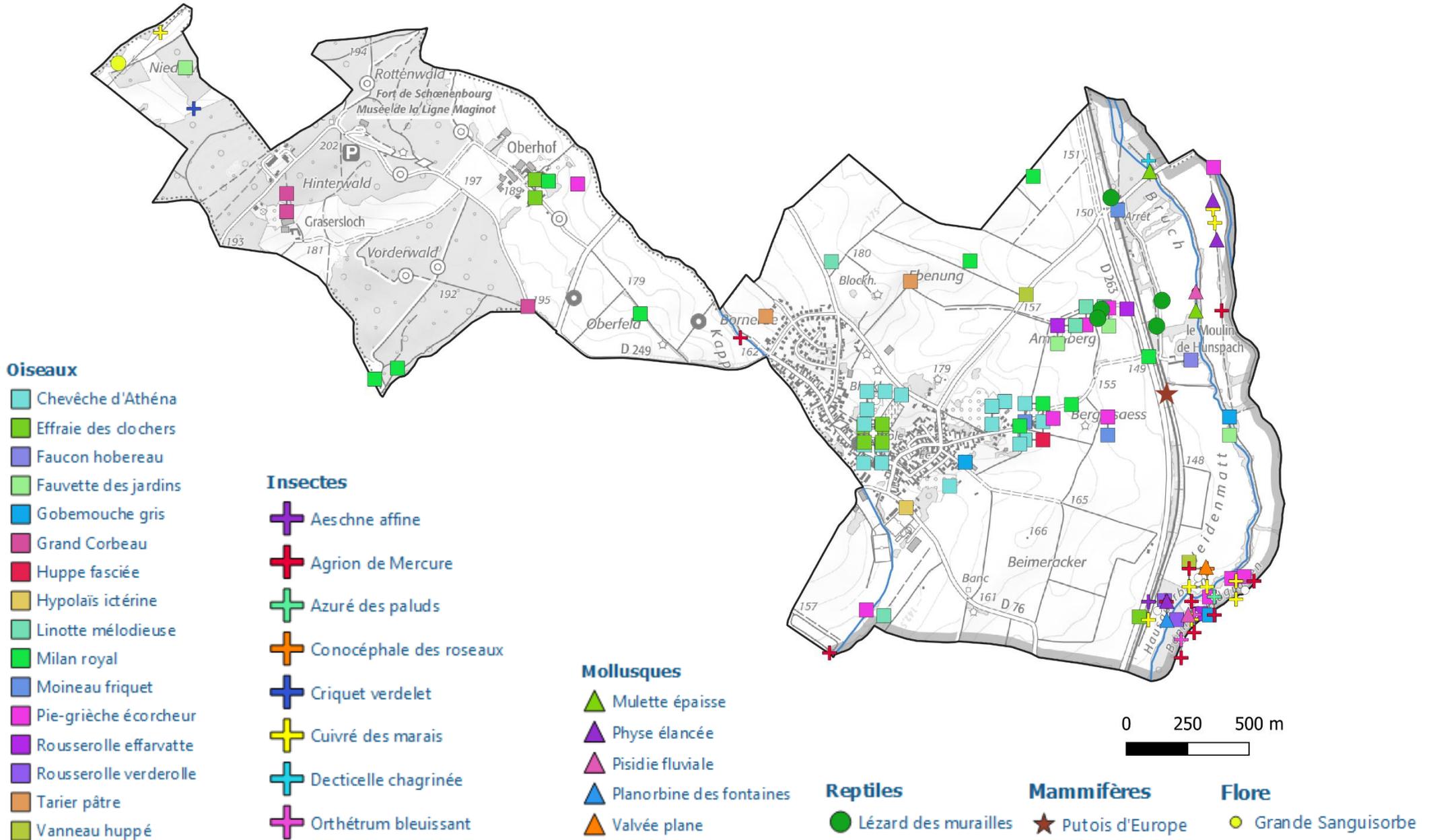
Réputé pour sa terrible odeur, il sécrète celle-ci sous forme d'aérosol en libérant le contenu de ses glandes anales en situation de stress.



©Nicoweg

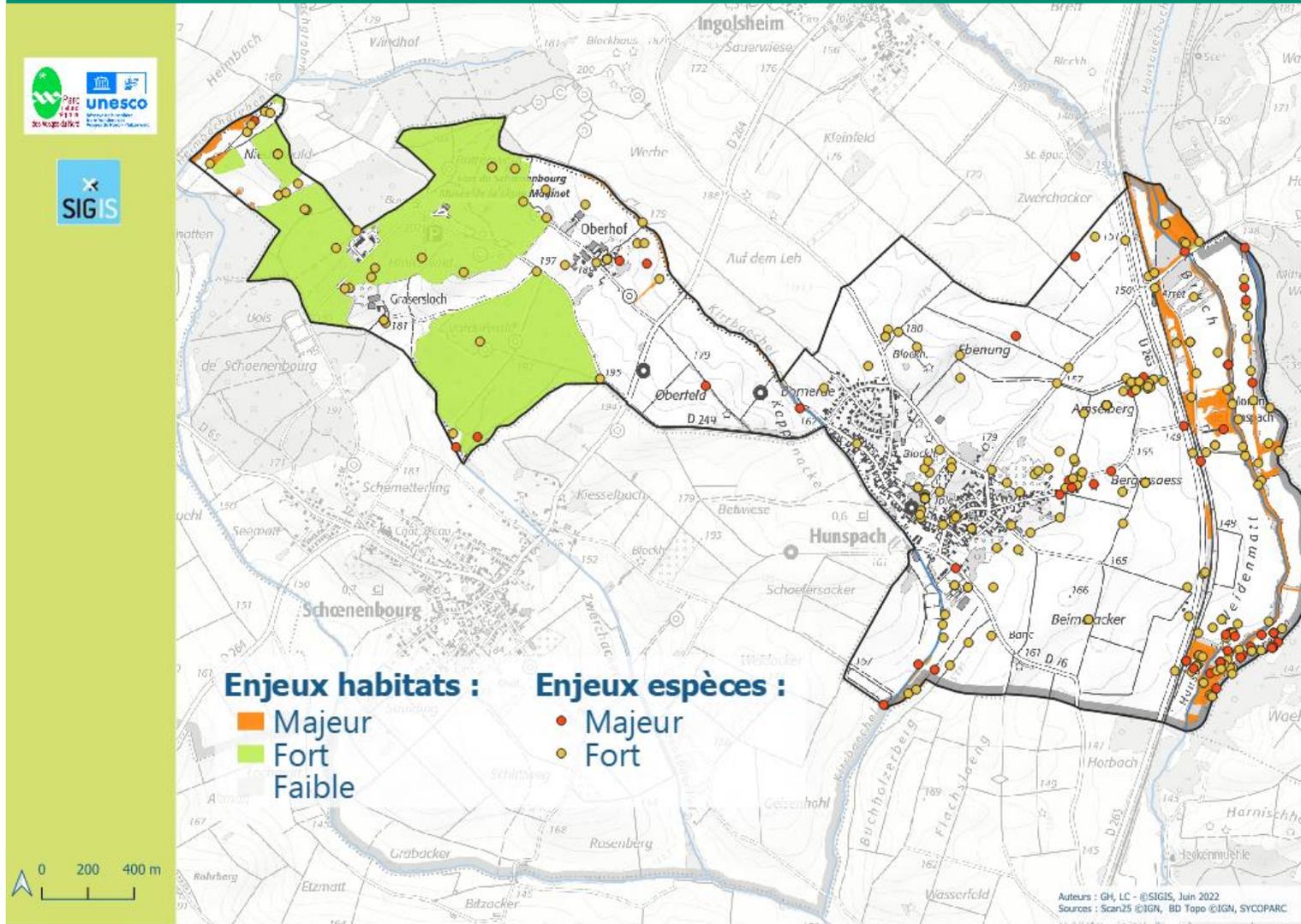
Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant, des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

La répartition des espèces à forts enjeux



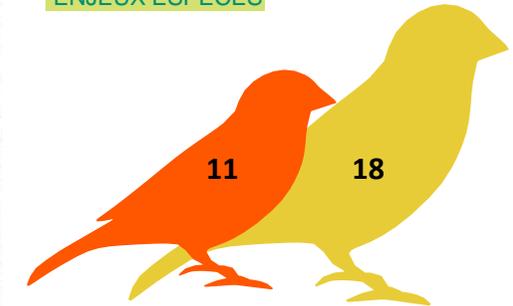
Synthèse des enjeux sur Hunspach

Carte des secteurs à conserver prioritairement

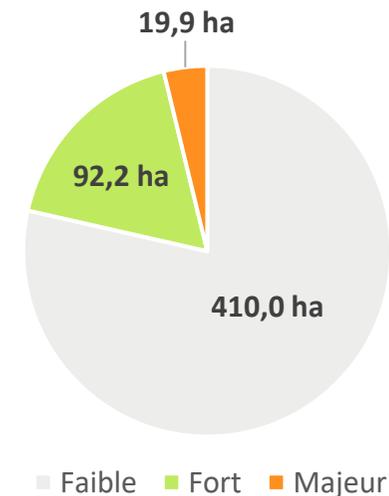


©N. De Faveri

ENJEUX ESPECES

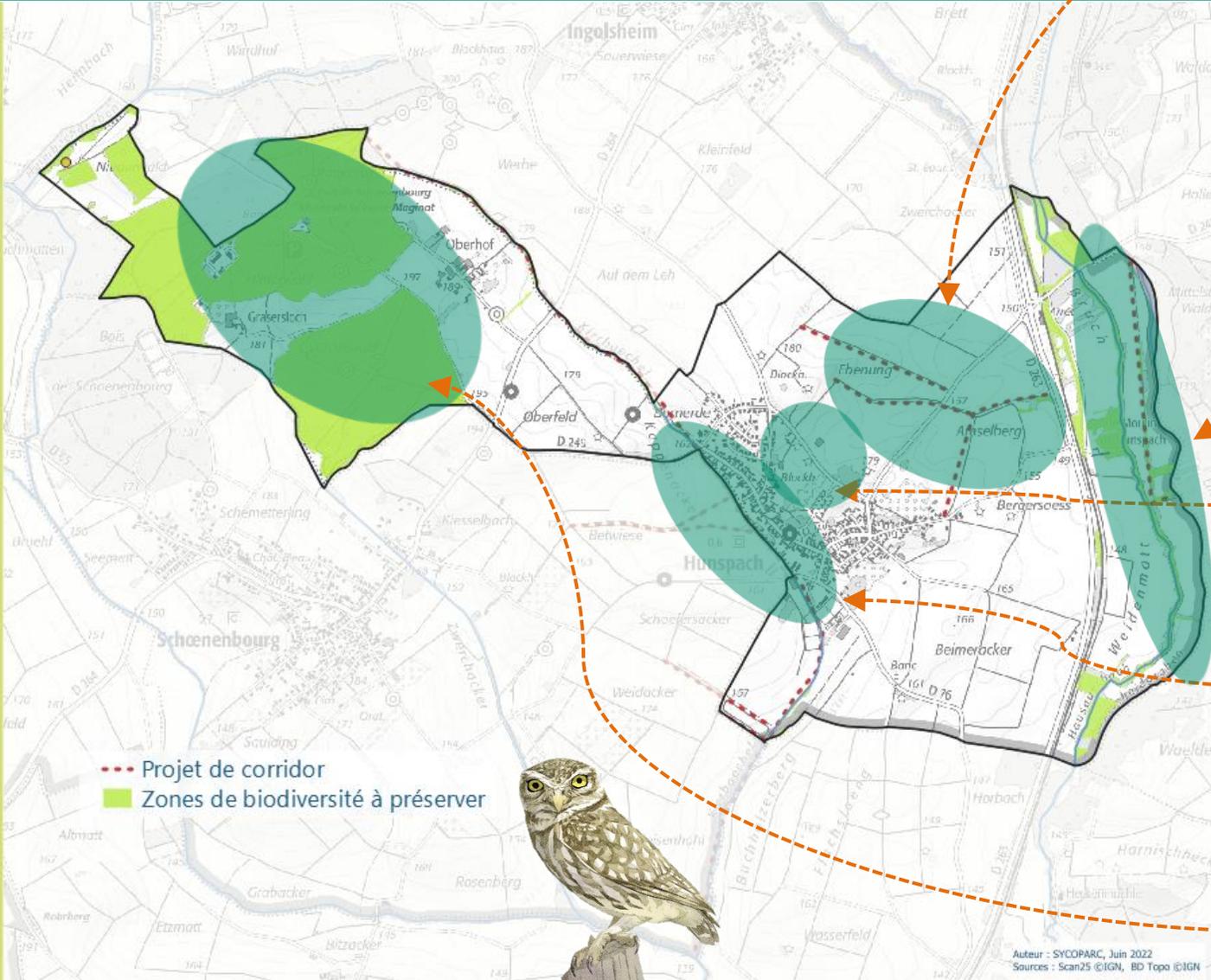


ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL





Les actions à envisager sur Hunspach



©N. De Faveri

- Restauration de corridors écologiques dans la matrice agricole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.



- Préservation des prairies humides riveraines par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques.
- Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.
- Création de mares et préservation de friches humides favorables au cuivré des marais.
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles. Maintien de bandes non fauchées afin de conserver des fleurs pour les pollinisateurs.
- Gestion écologique des jardins. Développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.



- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création de mares forestières

Pour aller plus loin...

Saisir ses données naturalistes ?



Trouver des financements ?



Choisir et planter des espèces locales



Aider la biodiversité dans les jardins :



Sciences participatives :

VIGIENATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



Connaissances :



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



Gérer les haies :



Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59
www.parc-vosges-nord.fr



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



Office des données naturalistes du Grand Est



Mairie de Hunspach
74 rue Principale - 67250 Hunspach
Tél. : 03 88 80 42 16